



HAL
open science

Nouvelles recherches sur le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or) : résultats de la campagne 2002

Martine Joly, Philippe Barral

► **To cite this version:**

Martine Joly, Philippe Barral. Nouvelles recherches sur le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or) : résultats de la campagne 2002. Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2003, 21, pp.23-27. hal-02516805

HAL Id: hal-02516805

<https://hal.science/hal-02516805v1>

Submitted on 20 Aug 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

NOUVELLES RECHERCHES SUR LE SANCTUAIRE DE MIREBEAU-SUR-BÈZE (COTE-D'OR) RESULTATS DE LA CAMPAGNE 2002

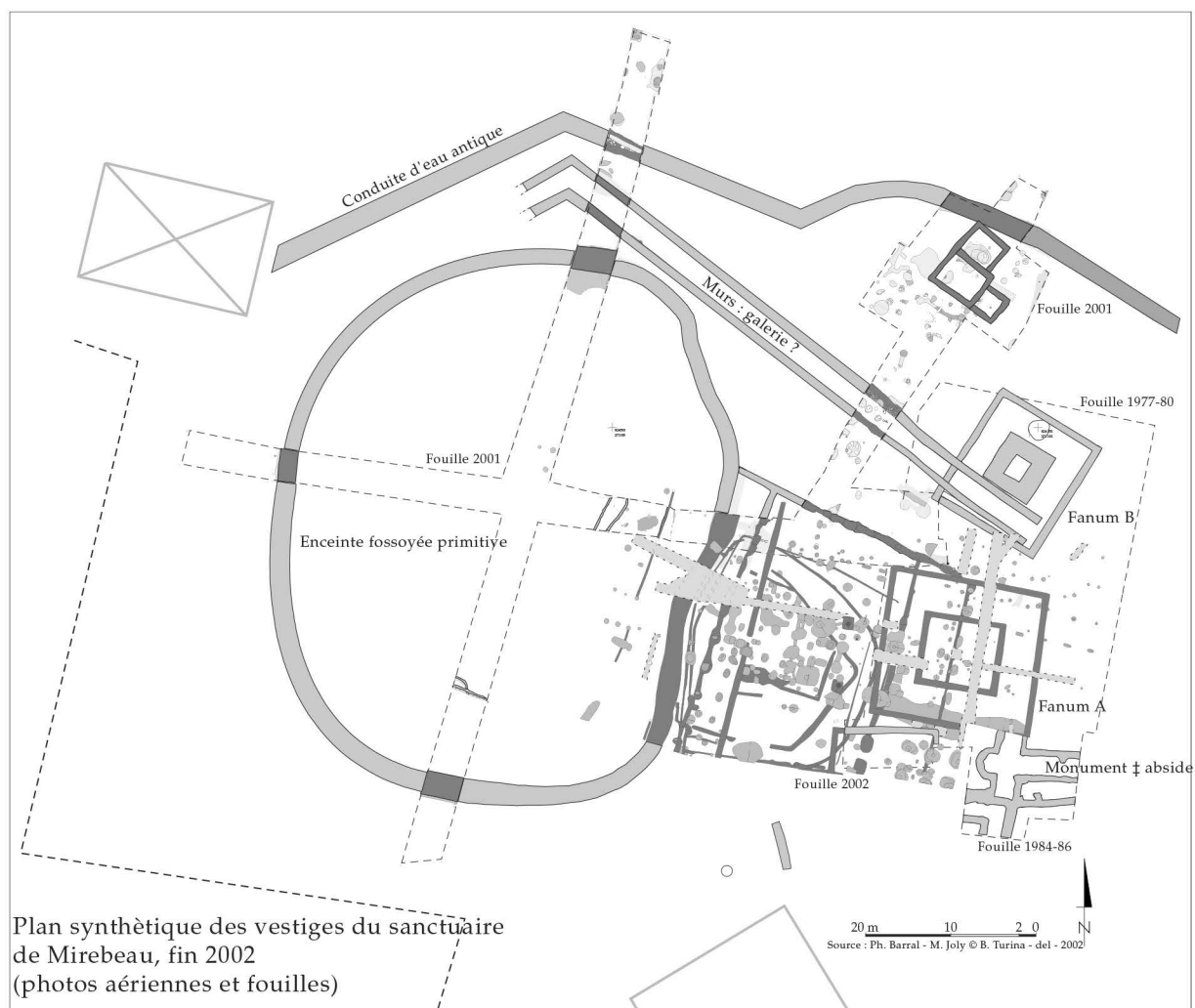
MARTINE JOLY
PHILIPPE BARRAL¹

Introduction

La campagne de fouilles réalisée en 2002 sur le site du sanctuaire de la “ La Fenotte ” à Mirebeau-sur-Bèze est la première d'un programme triennal, après la reprise des recherches en 2001². Une fouille en aire ouverte a été réalisée, sur près de 1 800 m², dans la partie sud-est du site (fig. 1), menacée par des travaux de construction d'un gymnase. Les vestiges mis au jour correspondent à six phases chronologiques principales, entre La Tène ancienne et le Haut-Empire (fig. 2).

Le sanctuaire primitif (La Tène B2-C1)

A cette phase correspond une enceinte ovale, de 65 m par 50 m., matérialisée par un fossé [1], reconnu sur 25 m de long et fouillé partiellement. Son tracé dans ce secteur apparaît légèrement sinueux. Il présente des bords très évasés dans sa partie supérieure (large de 4 m au maximum à son ouverture, puis sa largeur se réduit rapidement à 2 m). Sa profondeur oscille entre 0,70 m et 1 m. L'aspect de son comblement montre qu'il s'agit d'un fossé ouvert. Le remplissage inférieur comporte, en petite quan-



¹ M. Joly : université de Paris-Sorbonne (Paris IV), UMR 5594 Archéologie de la Bourgogne ; Ph. Barral : université de Franche-Comté, UMR 6565, Besançon.

824 530
271 100



- Légende**
Haut-Empire : 1, 3 à 16 et F14 à F16
LD2 : 7 à 12
LD1 : F4 à F13 : -5-6 et F1 à F3
LD1b : F4 à F13 : 2 à 4
LD1c : -1, 11, 12, 13, 14, 15, 16
fin LTC2 : -1, 11, 12, 13, 14, 15, 16
Enclos palissade ovale LT B2-C1 : 1
Fosse encoche LT B2-C1 : 1
Fosse encoche LT B2-C1 : 1
Sondages fouilles 1977-86

824 530
271 100

tité, du mobilier de LT B2-C1. La partie supérieure renferme, par contre, un matériel assez abondant et dans l'ensemble assez fragmenté (céramiques - en général des vases miniatures, intacts ou peu fragmentés-, épées, fibules...) et disséminé dans le comblement, sans organisation apparente, essentiellement datable de LT C et D1.

Les enclos palissadés de La Tène C

Trois enclos principaux ont été mis au jour dans l'espace central du décapage. Leur tracé n'est connu qu'en partie. Ils sont appuyés contre le fossé de la grande enceinte ovale. Ces trois enclos sont sensiblement concentriques et trapézoïdaux, leur partie la plus large étant celle qui s'appuie contre le fossé de l'enceinte ovale.

Le plus petit enclos [2] est trapézoïdal avec des branches assez rectilignes qui se relient suivant des angles faiblement ouverts. Son côté le plus long mesure 18 m, le plus court 12 m. Il se trouve à l'intérieur du second enclos [3], un peu plus grand, qui se distingue surtout du précédent par son tracé curviligne, tandis que leurs formes générales sont assez semblables. Ces deux enclos sont de surcroît assez précisément concentriques et ne se recoupent pas. Le troisième enclos [4] recoupe clairement le plus grand des enclos précédemment décrits [3]. Sa forme semble encore plus ou moins trapézoïdale (26 m par 20 m), comme les précédents, mais il présente un système d'entrée en chicane, d'un type surtout connu dans les enclos de fermes indigènes (systèmes de contention de bétail).

Ces enclos sont matérialisés par des saignées interprétées comme des fondations de palissades. Leur rattachement à LT C repose, pour l'instant, uniquement sur l'argument stratigraphique, en l'absence de structures datables pouvant leur être associées : ces tranchées de palissades sont recoupées par les branches du grand enclos daté de la fin de LT C2 et de LT D1a. La chronologie relative entre les trois enclos paraît aller dans le sens d'un développement spatial.

Le grand enclos de la fin de LT C2 et de LT D1a

Cet enclos [5] a été ponctuellement touché en 1986 et deux de ses branches ont été reconnues en 2001. La limite sud, détruite par les travaux du collège, ne sera jamais connue et les dimensions totales de l'ensemble resteront donc hypothétiques. Sa forme générale semble là encore être celle d'un trapèze dont la partie la plus large (plus de 30 m) se trouve à l'ouest. Il est matérialisé par des tranchées de fon-

datation, présentant des cavités aménagées pour des poteaux d'un diamètre de 50 à 60 cm, régulièrement espacés de 3,50 m d'axe en axe. L'espace intérieur est subdivisé. La branche centrale présente une interruption identifiable comme un dispositif de passage. A l'ouest et au nord-est, des aménagements font penser à des poternes. La branche orientale, plus étroite et rectiligne, présente des traces d'un élément vertical, de quelques centimètres de large, qui suggère que l'on a affaire à une armature légère. A l'ouest, entre les deux branches parallèles, se développe un espace large de 21 m. Vers l'ouest, une série de trous de poteaux ovales, espacés de 3 m d'axe en axe, forme un alignement strictement parallèle à la branche occidentale et peut donc fonctionner avec elle. Il pourrait s'agir d'un système de portique.

Dans l'espace central délimité par les palissades ont été mis au jour les restes de fondation d'un bâtiment, dont seul l'angle sud-est [6] est conservé. Il s'agit de deux saignées, reliées à angle droit, dont le fond présentait de multiples perforations circulaires de petite taille qui correspondent certainement à la trace de baguettes formant l'armature d'un clayonnage. On restitue donc un bâtiment à parois de torchis et clayonnage, d'au moins 6 m de long, dont les éléments porteurs de la charpente semblent assez discrets.

La datation de cet état repose d'une part sur des éléments stratigraphiques : certaines composantes de cet état sont recoupées par des fosses clairement de la LT D2 et par deux fosses [F4 et F13] contenant un matériel caractéristique de LT D1b (amphore, fibules de Nauheim ...). D'autre part, les deux fosses d'entrée [5a et 5b] de la palissade [5] ont livré des objets (éléments de parure et armes) typiques de la fin de LT C2 et de la LT D1, mais sans aucun élément attribuable de façon sûre à LT D1b. Au total, on retiendra la datation fin LT C2 – LT D1a pour cet ensemble.

A l'ouest de l'enclos, une fosse [F2] trapézoïdale (1,50 m au maximum, 0,60 m de profondeur renfermait) renfermait les restes d'un dépôt monétaire. Elle a été recoupée par un mur romain [14]. Le dépôt contenu dans cette fosse, peu profondément enfoui (trente centimètres sous le niveau d'apparition des structures), a été endommagé par la construction de ce mur. On peut restituer un dépôt constitué de trois vases : le premier, de type tonnelet, écrasé en place par le poids des terres, était rempli de potins et de quelques monnaies d'électrum ; le second, une bouteille à panse fuselée dont ne subsistait que l'embouchure, renfermait quelques statères en électrum ; le troisième était une écuelle miniature. Les monnaies contenues dans les vases

sont étudiées par Lucile Jeunot. Les six statères en électrum du vase bouteille élané illustrent un seul et même type, sous deux variantes (2 LT 8897, 4 LT 8901). Les potins se répartissent entre un type de potin prédominant, le potin à tête casquée et taureau cornupète Castellin 822, représenté ici par plus de 300 exemplaires, le potin dit à l'hippocampe LT 2935 (deux exemplaires), le potin dit à la Grosse Tête GT A1 (un seul exemplaire) et enfin sept quarts de statère (1 LT 8900, 1 LT 6805, 3 LT 8920, 2 LT 8930), qui entrent dans le même groupe typologique que les statères mentionnés plus haut. D'un point de vue chronologique, les indications les plus intéressantes, fournies par les vases céramiques et les potins, invitent à placer ce dépôt dans la période fin LT C2 – LT D1a soit approximativement vers le milieu et le troisième quart du II^e s. av. n. è.

Les structures de La Tène D1b

Seules quelques fosses [F4 à F13] contiennent du mobilier caractéristique de cette période. Le faible nombre de structures identifiables de façon sûre avec cette période suggère un possible déclin, voire une désaffectation du sanctuaire à ce moment et peut-être également à La Tène D2a.

Les bâtiments sur poteaux de La Tène D2b

Deux bâtiments à poteaux porteurs, de même orientation ont été mis au jour.

Le premier [11] se trouve au centre de la zone fouillée. Il est constitué de quatre fosses de fondation principales, rectangulaires ou ovales, de très fortes dimensions (2 m ou 2,50 m de côté au maximum et de 0,90 m de profondeur), délimitant un rectangle de 9 m par 6,50 m. Ce bâtiment semble avoir été détruit par incendie, les poteaux arrachés. Des fragments de torchis proviennent de la destruction des murs et se sont accumulés dans les cavités produites par l'arrachement des poteaux. Des fosses annexes sont identifiables comme des fosses de fondation de poteaux de renforts, secondaires.

Le second bâtiment, dégagé à l'extrémité méridionale de la zone fouillée, présente de nombreuses analogies de structure avec le précédent. Les six fosses mises au jour [12] déterminent un espace rectangulaire de 6 m par 3,50 m (axe des poteaux). A la différence du bâtiment central, les poteaux, carbonisés, ont été laissés en place (du moins leur partie inférieure) et leur trace subsistait lisiblement (diamètre compris entre 0,40 et 0,50 m).

Du point de vue stratigraphique, les fosses des deux bâtiments recoupent systématiquement les autres structures, en dehors des murs du *fanum*. Ces deux bâtiments sont datés de LT D2, peut-être plutôt dans une phase récente (LT D2b), si l'on estime que leur destruction est à relier à l'édification des temples augustéens, et dans la mesure également où ils semblent en relation avec certains dépôts de faune bien datés par le matériel amphorique de cette phase tardive.

Deux séries d'alignements de poteaux [8] et [9] situés à l'est, vers la palissade orientale [5], peuvent être associées à ces deux bâtiments. Enfin, le rattachement de la tranchée occidentale [7] à cet ensemble ne repose que sur l'étude du plan et reste à confirmer. Elle présente une interruption où prend place un passage [10] de 3,50 m limité par deux rangées de trous de poteaux distants d'1,20 m à 1,30 m d'axe en axe. Ce dispositif fait penser à une entrée assez monumentale, dont l'axe se situe parfaitement dans l'axe du bâtiment central.

L'époque gallo-romaine

Le plan d'un *fanum* subsiste uniquement sous la forme de tranchées de récupération des murs de la *cella* et du déambulatoire. La *cella* [14] présente une forme rectangulaire de 8,70 m par 9,70 m. Le déambulatoire [15], de forme semblable à la *cella*, présente les dimensions suivantes : 17,60 m par 18,80 m. Deux fosses d'implantation de poteau rectangulaire [13], situées à 3,50 m du mur du déambulatoire, peuvent être mises en relation avec le temple. L'ensemble est daté grâce à la présence de mobilier archéologique des environs de 10 av. J.-C. Ce système peut être interprété comme un système de porche, qui marque, du côté ouest, l'entrée du *fanum*, du moins à la fin du I^{er} siècle av. J.-C.

La stratigraphie et les observations réalisées l'année dernière sur les bâtiments gallo-romains laissent penser que la construction du temple remonte à l'époque augustéenne, sans doute vers la fin du I^{er} s. av. J.-C. Aucun réaménagement n'a pu être mis en évidence et la chronologie de la période du fonctionnement du *fanum* nous échappe totalement. La tranchée de fondation d'un mur [16], de direction nord-sud, située à une distance comprise entre 14 m et 15 m du déambulatoire, suivie sur plus de 30 m de long, est attribuable aux vestiges du péribole. Il présente une interruption, qui se situe au en face de l'axe central du système interprété comme un porche. On peut donc restituer ici une entrée du

² Voir : Ph. BARRAL, M. JOLY, S. MOUTON, S. VENAULT : Nouvelles données sur le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or) et son environnement, *Bull. intérieur de l'A.F.E.A.F.*, 2002, p. 23-27.

sanctuaire gallo-romain, à l'ouest du temple. Quelques fosses ont été retrouvées [F14 à F16], mais ne peuvent rattachées à un ensemble cohérent. L'une d'entre elles [F14] a cependant livré un abondant mobilier, qui permet de placer l'apparition des *ex-voto* au cours de la période flavienne.

Conclusion

La fouille de 2002 a précisé de façon spectaculaire l'organisation des systèmes de clôtures et des installations de la fin de l'âge du Fer. Elle a apporté des informations intéressantes concernant l'implantation du sanctuaire antique et l'évolution des rituels tout au cours de la fréquentation de cet important lieu de culte. La campagne 2003 portera sur la partie située immédiatement au nord de celle fouillée en 2002.